

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE

À UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
SAINT-ALPHONSE, tenue le lundi 22 novembre 2021 à 19 heures au Centre  
communautaire.

CONSEILLERS PRÉSENTS : Steven Allain  
Caroline Bujold  
Valérie Cyr-Cayouette  
François Poirier  
Laurent St-Onge  
Yves Barriault

formant quorum sous la présidence de la mairesse, madame Josiane Appleby.  
La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Annick Duguay  
Cormier est également présente.

.....

240-11-2021 OUVERTURE DE LA SÉANCE  
Madame la mairesse Josiane Appleby ouvre la séance à 19  
heures en remerciant la population et fait un discours de bienvenue. Elle invite  
les élus à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

.....

241-11-2021 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  
Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le  
conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du  
jour soit accepté tel que lu en ajoutant le point suivant : 6.4 Régie  
intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de la  
Matapédia et de la Mitis.

.....

242-11-2021 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2021  
Considérant que tous les membres du Conseil déclarent avoir lu le  
procès-verbal du 4 octobre 2021 et qu'ils renoncent à sa lecture ;

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le  
conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le  
procès-verbal du 4 octobre 2021.

.....

243-11-2021 RAPPORT DE L'ÉLECTION GÉNÉRALE 2021  
La secrétaire-trésorière et directrice générale et présidente  
d'élection fait lecture du rapport de l'élection générale du 7 novembre 2021 au  
poste de maire et de conseillers numéro 1 à 6 tel que mentionné au livre  
d'élection.

.....

244-11-2021 APPROBATION DES COMPTES À PAYER  
Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par le  
conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que les  
comptes au total 94 626. \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

Association directeurs municipaux du Québec		258.69 \$
APSAM		15.00 \$
Brandt tractor LTD		2 407.55 \$
Caisse Desjardins		31 421.45 \$
Christine Henry	922.58 \$ p	
Chubb Fire & Security Canada Inc.		851.25 \$
La Coop Purdel - Agrizone Caplan		305.21 \$
Dépanneur Le Duo Inc.	731.61 \$ p	
Distributions Leblanc Inc.		105.55 \$
Domaine des Chutes du Ruisseau Creux	188.10 \$ p	
Les Entreprises JM Arsenault inc.		281.91 \$
Ferme Belgi-M.A.G. Enr.		1 454.43 \$
Gaspésie Diesel		600.95 \$
Global payments direct Inc.	35.83 \$ p	
Groupe Cormier		2 105.97 \$
Harnois Énergies Inc.		909.25 \$
Hydro-Québec	4 447.92 \$ p	311.26 \$
Iris Technologies Inc.	23.00 \$ p	
Laboratoire BSL		700.98 \$
Légion Royale Canadienne		40.00 \$
Lumitech		51.56 \$
Les Marchés Tradition		156.38 \$
Ministère de la Sécurité publique		17 832.00 \$
M.J. Brière Inc.		211.33 \$
MRC de Bonaventure		3 311.82 \$
Municipalité de St-Alphonse - LET		4 915.01 \$
Nivelage St-Onge (9430-4797 Québec inc.)		2 805.39 \$
PCM Solutions d'Affaires	128.71 \$ p	
Pièces d'auto M.G.A. & Fils		285.16 \$
Postes Canada	68.02 \$ p	
Quincaillerie Arsenault Enr		311.40 \$
Quincaillerie Robichaud Inc.		56.04 \$
Réal Huot Inc		1 540.98 \$
Service financiers de lage landen canada inc.		132.46 \$
Soudure Caplan Inc		492.68 \$
Télécommunications de l'Est		202.64 \$
Télus	739.67 \$ p	
Visa Desjardins		1 370.96 \$
Remises gouvernementales		11 896.21 \$

.....

245-11-2021

APPROBATION DES COMPTES À PAYER DU LET

Il est proposé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes du lieu d'enfouissement technique au total de 271 348.26 \$ ci-après présentés soient acceptés pour paiement :

AGAT Laboratoires LTD		9 543.79 \$
A.L.P.A EQUIPEMENT LTD		385.17 \$
Bell mobilité	54.00 \$ p	
Brandt		11 029.14 \$
Campor		108.47 \$

Certified Laboratories			538.89 \$
Dépanneur le Duo Inc.			229.51 \$
Fiducie Desjardins	52 797.89 \$	p	
MELCCC	150 723.44 \$	p	
Gaspésie Diésel Inc.			54.76 \$
Gestion sanitaire M&M inc.			9 772.88 \$
Globalpayments	44.49 \$	p	
GLS Logistics	56.08 \$	p	
Groupe Négotel	102.35 \$	p	
Harnois Énergies	2 960.87 \$	p	
Hydro-Québec	6 186.88 \$	p	
Quincaillerie Robichaud inc.			10.31 \$
Laurentide Re/Sources Inc.			36.93 \$
Les Entreprises J.M. Arsenault			127.16 \$
Les services Technologiques DUO			442.65 \$
Municipalité de St-Alphonse			16 700.32 \$
Navigue.com	59.73 \$	p	
Pièces D'autos M.G.A. Fils Inc.			64.71 \$
Remises gouvernementales			8 886.68 \$
WSP Canada Inc.	431.16 \$	p	

246-11-2021

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 – LET

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Steven Allain et résolu à l'unanimité des conseillers que conformément à l'entente relative à la fourniture de services en matière de traitement de matières résiduelles, nous adoptons les prévisions budgétaires de l'année 2022 et la grille de tarification pour l'enfouissement des matières résiduelles – Année 2022.

247-11-2021

POINT DE DÉPÔT GORECYCLE – PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES APPAREILS MÉNAGERS

ATTENDU QUE pour le bon fonctionnement des opérations de la déchetterie du lieu d'enfouissement technique, la municipalité de Saint-Alphonse se doit d'offrir les services complémentaires de récupération et de valorisation pour les appareils avec gaz et mousses aux halocarbures ainsi que les appareils majoritairement composés de métaux recyclables sans halocarbures.

ATTENDU QU'UN contrat pour point de dépôt public doit être conclu avec l'organisme reconnu pour la mise en œuvre, l'implantation et la gestion d'un programme de récupération et de valorisation pour ces produits visés.

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que nous mandatons Rock Pratte, directeur du LET pour procéder à la signature du contrat de point de dépôt public entre la municipalité de Saint-Alphonse – LET et GoRecycle Canada Inc.

248-11-2021 RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES  
RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à la suite des recommandations du directeur du LET, la Municipalité de Saint-Alphonse propriétaire et gestionnaire du lieu d'enfouissement technique refuse de recevoir ± 3 000 tonnes de matières résiduelles en provenance de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de la Matapédia et de la Mitis d'ici la fin de l'année 2021.

.....

249-11-2021 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL.

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers que la rémunération globale de 5 313,40 \$ soit versée au personnel électoral.

.....

250-11-2021 ADJUDICATION ACHAT D'UN CHARGEUR SUR ROUES

L'inspecteur municipal, monsieur Marc Cormier, au nom de la Municipalité de Saint-Alphonse a invité Paul équipement et fils et Serge Noël équipements à nous soumettre par simple demande de prix une offre pour l'achat d'un chargeur sur roues usagé, de l'année 2015 ou plus récent avec moins de 5000 heures d'utilisation pour le service de déneigement et des travaux publics:

Les offres suivantes ont été déposées en octobre 2021 taxes incluses:

Paul équipement et fils Doosan DL250-5 (2015) 4365 heures	90 830, 25 \$
Serge Noël équipements Doosan DL250TC-3 (2016) 4150 heures	102 902, 63 \$
Doosan DL200TC-3 (2014) 4280 heures	101 752, 88 \$

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte l'offre du plus bas soumissionnaire, soit Paul équipement et fils pour l'achat d'un chargeur sur roues année 2015 modèle DOOSAN DL 250-5 au montant de 90 830.25\$ taxes incluses et que nous autorisons monsieur Marc Cormier, inspecteur municipal à représenter la Municipalité de Saint-Alphonse et à signer pour et au nom de la municipalité les documents nécessaires avec Paul équipement et fils et / ou la Société d'assurance automobile du Québec pour l'acquisition de ce véhicule.

Le coût du véhicule sera assumé par la Réserve fonds routier (5913101).

.....

251-11-2021

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 330-2021

Le conseiller Steven Allain donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse, le Règlement numéro 330-2021 modifiant le Règlement numéro 274-2013 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Alphonse sera adopté.

Ce Règlement a pour objet et conséquence de mettre à jour les dispositions relatives aux anciens lieux d'enfouissement de matières résiduelles qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure.

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le Règlement de zonage de la Municipalité de Saint-Alphonse, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seront prohibés dans une des zones concernées.

.....

252-11-2021

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 330-2021 RELATIF AUX ANCIENS LIEUX D'ENFOUISSEMENT DE MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité que le projet de Règlement numéro 330-2021 modifiant le Règlement numéro 274-2013 (Règlement de zonage) de la Municipalité de Saint-Alphonse soit adopté.

La population et les organismes de la municipalité de Saint-Alphonse seront sollicités par une consultation écrite de 15 jours suivant l'affichage de l'avis public du projet de Règlement numéro 330-2021.

Il sera possible de faire la consultation de ce projet de Règlement sur le site web de la municipalité à l'adresse suivante [www.st-alphonsegaspesie.com](http://www.st-alphonsegaspesie.com).

La population et les organismes de la municipalité de Saint-Alphonse seront consultés sur le contenu de ce projet de Règlement lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu lors de la séance publique du 10 janvier 2022, à compter de 19 heures, au centre communautaire de la Municipalité de Saint-Alphonse.

Ce document est disponible au bureau de la municipalité de Saint-Alphonse pour fin de consultation.

.....

253-11-2021

DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉNEIGEMENT – PRINCIPALE EST

Il est proposé par la conseillère Caroline Bujold, appuyé par le conseiller Laurent St-Onge et résolu à l'unanimité des conseillers que nous autorisons Donat Bujold, Julie Poirier à effectuer le déneigement à partir de la limite de Saint-Siméon et Saint-Alphonse, rang 8 vers Saint-Alphonse jusqu'à la virée de la rue Principale Est, hiver 2021-2022, et ce, conformément à notre résolution 291-12-2016 «Déneigement des chemins municipaux».

.....

254-11-2021

DEMANDE DU COMITÉ DE LA GUIGNOLÉE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault, appuyé par la conseillère Valérie Cyr-Cayouette et résolu à l'unanimité des conseillers de verser 1 000\$ à la Guignolée St-Alphonse.

.....

255-11-2021

MAISON DES JEUNES

Il est proposé par le conseiller Steven Allain, appuyé par le conseiller François Poirier et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse accepte de verser une contribution financière de 700.00\$ à la Maison des Jeunes Le Reflet de Saint-Alphonse pour le déneigement saison 2021-2022 de leur espace de service situé au 159, rue Principale Ouest et lorsque qu'il aura un amoncellement de neige dû au déneigement, la Municipalité accepte de façon aléatoire de ramasser cette neige selon les priorités de la municipalité.

.....

256-11-2021

OFFRE DE CONTRAT POUR LE SERVICE COMPLET DE LA PATINOIRE, PRÉPARATION ET ENTRETIEN DE LA GLACE, DÉNEIGEMENT, SURVEILLANCE ET HEURES D'OUVERTURE

Il est proposé par le conseiller Laurent St-Onge, appuyé par la conseillère Caroline Bujold et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse demande des soumissions pour le service complet de la patinoire, la préparation et l'entretien de la glace, déneigement, surveillance et heures d'ouverture.

Les documents nécessaires à la soumission sont disponibles sur notre site internet ou au bureau de la municipalité, au 127, rue Principale Est, Saint-Alphonse (Québec) G0C 2V0.

Quel que soit le mode d'expédition que le soumissionnaire choisit d'adopter, toute soumission doit, pour être valablement reçue, être déposée, au bureau municipal de Saint-Alphonse, à l'adresse mentionnée ci-dessus ou transmise par courriel, au plus tard lundi le 6 décembre novembre 2021 à midi (12h).

Vous devez respecter les directives aux soumissionnaires et joindre à votre dépôt de soumission la formule de soumission.

Le résultat des soumissions sera déposé lors de la séance régulière du Conseil municipal du 6 décembre 2021.

La Municipalité de Saint-Alphonse ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

.....

257-11-2021

DEMANDE D'APPUI FINANCIER

Il est proposé par le conseiller François Poirier, appuyé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Alphonse donne 100\$ pour la saison de futsal 2021-2022 à l'école aux Quatre-Vents pour deux étudiants de notre Municipalité qui pratiquent ce sport. Cette demande était dans le courrier.

.....

258-11-2021

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue et quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

.....

259-11-2021

CLÔTURE

Il est proposé par le conseiller Yves Barriault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée à 20 h 10.

\_\_\_\_\_  
Josiane Appleby  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Annick Duguay Cormier,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Josiane Appleby, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

.....